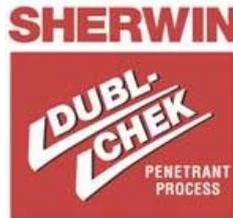


 <p>15 rue des Frères Lumière – BP 136 78374 PLAISIR FRANCE Tél : 01.30.80.81.82 Fax : 01.30.80.81.99 WEB : www.babbco.fr E-MAIL : babb-co@orange.fr</p>	<p>FICHE</p> <p>TECHNIQUE</p>	<p>Réf : FT/ DP-55</p> <p>Page : 1/3</p> <p>Rév : 17 Du : 07/12</p>
---	---	--

PENETRANT ROUGE DP-55



FABRICANT: Sherwin Inc. (USA) / NDT-Europa (NL)

DESCRIPTION / APPLICATION(S):

Pénétrant rouge lavable à l'eau, Type 2 Méthodes A et C Niveau 2 selon AMS 2644 et ISO 3452-2, destiné à la recherche de défauts de surface, dans la gamme de température dite normale (+10°C à +50°C selon ISO 3452-2). Pour d'autres températures, nous consulter.

Exempt de colorant diazoïque (Azo III A 2 amine) et de rhodamine.

Produit(s) associé(s) : Dégraissant N120
Nettoyant N106 A, DR-60, DR-62
Révélateur D-100, R60, D-106.

SPECIFICATION(S) / NORME(S):

- Conforme aux code(s) : ASME, RCC-M
norme(s) : ISO 3452-2
spécification(s):AMS 2644
- Homologué : PMUC (Produits et Matériels Utilisables en Centrales)
- Ce produit est conforme à la réglementation REACH.

PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES:

- Aspect : liquide rouge
- Point éclair : > 60°C
- Très faible teneur en halogènes et soufre
- Compatible avec tous métaux, céramiques et certaines matières synthétiques

 <p>15 rue des Frères Lumière – BP 136 78374 PLAISIR FRANCE Tél : 01.30.80.81.82 Fax : 01.30.80.81.99 WEB : www.babbco.fr E-MAIL : babb-co@orange.fr</p>	<p>FICHE</p> <p>TECHNIQUE</p>	<p>Réf : FT/ DP-55</p> <p>Page : 2/3</p> <p>Rév : 17 Du : 07/12</p>
---	---	--

CONDITIONNEMENT / TRANSPORT / STOCKAGE:

- **Conditionnement :** bidon 1L, 5L, 10L, 25L
tonnelet 60L
fût 200L
aérosol 300mL, 500mL (butane-propane)
- **Transport / Manipulation :** voir Fiche de Données de Sécurité (FDS).
- **Stockage / Durée de vie :** Garder à l'abri de l'humidité.
Température limite : 0°C à 50° C.
Garder les emballages fermés entre chaque prélèvement.
Bidon / tonnelet / fût : 60 mois
Aérosol : 48 mois

MODE OPERATOIRE :

Après avoir éliminé de la surface de la pièce **et de l'intérieur des défauts éventuels** tous les polluants (graisses, huiles, eau, rouille, laitier, etc...) par les moyens mécaniques et surtout chimiques appropriés (ne pas utiliser de sablage, ni grenailage, éviter les brosses métalliques sur les métaux peu résistants), attendre le séchage complet et le retour à température ambiante.

Application du pénétrant :

Selon le processus le mieux adapté : trempé de la pièce dans un bac, pulvérisation (aérosol ou pistolet pneumatique ou électrostatique, électrique...), pinceau, chiffon, brosse, etc...

Temps de contact :

Une durée de 20 minutes est généralement recommandée. Cette durée peut parfois être raccourcie (recherche de défauts grossiers) sans jamais descendre en dessous de 10 minutes, ou prolongée (on peut laisser le pénétrant plusieurs heures sur la pièce sans risque de séchage) pour la recherche de défauts très fins.

Elimination de l'excès de pénétrant :

C'est une opération délicate. On doit éliminer l'excès en surface, en touchant le moins possible le pénétrant présent dans les défauts.

Le DP-55 s'élimine facilement à l'eau, uniquement par pulvérisation ; ne pas tremper les pièces dans l'eau.

Rincer à faible pression (30 à 150 kPa), la buse ou le pistolet à 30 ou 40 cm de la pièce, pendant le minimum de temps, jusqu'à disparition du fond rosé.

S'il subsiste un fond rosé sur les parties particulièrement rugueuses, passer une chiffonnette N 106A, puis rincer à nouveau dans les 30 secondes.

 <p>15 rue des Frères Lumière – BP 136 78374 PLAISIR FRANCE Tél : 01.30.80.81.82 Fax : 01.30.80.81.99 WEB : www.babbco.fr E-MAIL : babb-co@orange.fr</p>	<p>FICHE</p> <p>TECHNIQUE</p>	<p>Réf : FT/ DP-55</p> <p>Page : 3/3</p> <p>Rév : 17 Du : 07/12</p>
---	---	--

Si l'on ne peut, ou ne veut pas, utiliser d'eau, le processus suivant doit être suivi, à l'exclusion de tout autre :

- Eliminer l'excès de pénétrant en surface à l'aide de chiffonnettes N106A.
- Essuyer à nouveau avec des chiffons propres, jusqu'à disparition du fond rosé.

En aucun cas, on ne doit éliminer l'excès de pénétrant directement avec le N106A ni avec un autre solvant.

Séchage :

Après rinçage, sécher soit par évaporation naturelle, soit de préférence par circulation d'air chaud (80° C maximum).

Si l'on essuie la pièce, utiliser des chiffons propres, pas trop absorbants, et procéder de préférence par tamponnage.

Application du révélateur :

Lorsque la pièce est parfaitement exempte d'humidité, appliquer un des révélateurs associés uniquement par pulvérisation.

Lecture :

Environ 10 minutes après séchage du révélateur, on peut procéder à la lecture : les défauts apparaissent sur fond blanc sous forme de points rouges (soufflures, porosité) ou de lignes rouges (criques, défauts de soudure, tapures, etc.)

Une durée de révélation plus longue (30 minutes, et même plusieurs heures) peut permettre la détection de défauts extrêmement fins.

Conditions d'observation :

L'observation des indications se fait en respectant les préconisations de la NF EN ISO 3059 ; la lumière blanche utilisée sera de préférence un blanc « froid » type blanc industrie ou cool white, d'une température de couleur supérieure à 4500K et d'un indice de rendu de couleur minimal supérieur à 80 ou lumière illuminant D65. Il faut EVITER l'emploi d'ampoules à incandescence sous-voltées (cas fréquent sur les lampes sur batterie ou piles) produisant une lumière blanche jaunâtre.

HYGIENE ET SECURITE : voir Fiche de Données de Sécurité (FDS).

En accès libre et à jour sur www.babbco.fr rubrique FT/FDS.

Les valeurs données dans cette fiche sont présentées de bonne foi à notre clientèle, dans le seul but de l'informer et de l'aider dans ses recherches et vérifications. Ce document ne pourra entraîner aucune garantie formelle ou implicite quant à son utilisation.

En conséquence, BABB CO ne pourra être tenu pour responsable des dommages de quelque nature qu'ils soient relatifs à la publication de ce document. De même, aucune des informations qu'il renferme ne doit être interprétée comme une autorisation ou une recommandation d'emploi de produits qui enfreindraient des droits protégés de propriété industrielle.